

LA CARTE GENERATION #HDF

La carte Génération HDF est une initiative de la Région Hauts-de-France destinée à soutenir les lycéens et les apprentis dans leurs parcours scolaires.

Il s'agit d'une carte prépayée qui permet aux bénéficiaires d'acheter du matériel scolaire, des manuels, des fournitures, voire des vêtements, auprès d'un réseau de partenaires.

Pour l'année scolaire **2026-2027** le montant de l'aide est fixé à :

200 € pour les apprentis en première année d'apprentissage, ainsi que les élèves entrant dans les Écoles de Production (uniquement pour l'aide à l'équipement), pour toutes les formations

100 € pour les lycéens, les élèves des EREA, ERPD, ERDV, les jeunes inscrits aux classes complètes pré-bac de niveau lycée du CNED en première année et les élèves de 4èmes et 3èmes des lycées agricoles et les 3èmes prépa-pro des lycées professionnels,

55 € pour les lycéens et redoublants, les élèves des EREA, ERPD, ERDV, les jeunes inscrits aux classes complètes pré-bac de niveau lycée du CNED et les élèves de 4èmes et 3èmes des lycées agricoles et les 3èmes prépa-pro des lycées professionnels poursuivants.

Pour les apprentis, la carte Génération #HDF permet également d'avoir accès aux aides THR.

Pour rappel, les aides THR concernent le [Transport](#), l'[Hébergement](#) et la [Restauration](#) :

[Transport](#) : entre 100 et 200 € selon la distance parcourue ;

[Hébergement](#) : montant forfaitaire de 80 € ;

[Restauration](#) : montant forfaitaire de 100 €.

Attention, si les 200 € de la carte ne sont valables que lors de la première année d'apprentissage, les apprentis peuvent continuer de faire une demande THR tous les ans.

À noter : La crédit de la carte est utilisable du 1er juillet 2026 ou à compter de la date de validation des droits du bénéficiaire **jusqu'au 14 novembre 2026 pour les lycéens. Pour les apprentis, le crédit de la carte est disponible pendant 4 mois à compter de la date de validation de sa demande.**

Quelques nouveautés pour cette rentrée 2026 :

- des **nouvelles modalités de sécurisation et d'inscription**, il est à présent obligatoire de fournir une pièce d'identité, d'un contrat d'apprentissage (pour les apprentis uniquement), de définir un code secret et de valider le règlement après une lecture approfondie.

- via l'**application mobile**, l'utilisation du crédit de la carte est possible via QR Code ainsi que le renouvellement des droits pour les personnes déjà titulaires de cette carte.

Infos pour les lycéens via la [FAQ](#)

Infos pour les apprentis via la [FAQ](#)

Vous pouvez également obtenir des réponses auprès de votre établissement scolaire ou en contactant le 0800 026 080.

Pour demander votre carte et obtenir plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Carte Génération

: <https://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/>

<https://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/>



Région
Hauts-de-France

Conseil Régional des Hauts-de-France:

151 avenue du président Hoover

59555 - Lille

<https://www.hautsdefrance.fr/>